



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 366

24 janvier 2013

Dix ans de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

D'autres choix s'imposent

Le 13 décembre dernier marquait le dixième anniversaire de l'adoption unanime, par l'Assemblée nationale du Québec, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Même s'il tombait dans une période de l'année où il est généralement de bon ton de parler de pauvreté, cet anniversaire n'a pas reçu l'attention politique, médiatique et citoyenne qu'il méritait. Voilà pourquoi il est important d'y revenir, histoire d'en tirer des leçons et de corriger dès maintenant des situations criantes d'injustice.

Un bilan décevant

Le Collectif a tracé un bilan-synthèse des dix dernières années (disponible sur son site, au www.pauvrete.qc.ca/?Bilan-synthese). Grosso modo, entre 2002 et 2009, 15 000 personnes de plus sont parvenues à combler leurs besoins de base au Québec; mais, c'est loin d'être satisfaisant, alors qu'il y en a toujours 750 000 qui ne les couvrent pas. S'il y a eu des améliorations significatives pour les familles, ce n'est pas le cas des personnes seules. Elles sont aujourd'hui plus nombreuses à ne pas couvrir leurs besoins et, chez elles, la pauvreté est devenue plus profonde. De même, il semble que les préjugés à leur égard soient toujours aussi tenaces, à force d'être répétés. Par ailleurs, le travail est plus précaire. Le salaire minimum ne permet pas de sortir de la pauvreté, même à temps plein.

Plus globalement, les inégalités socioéconomiques sont en progression. La solidarité au sein de la société n'a fait l'objet d'aucune mesure particulière. En fait, le gouvernement n'a pas réussi à assurer une

direction définie et permanente à la lutte à la pauvreté, faute d'un leadership suffisant. En elle-même, la loi ne portait aucune garantie de résultats, son interprétation et son application étant soumises, au final, aux gouvernements en place. Ainsi, l'absence d'une réelle volonté politique à « tendre vers un Québec sans pauvreté » est sans doute le principal facteur qui l'a rendue si décevante.

Les partis réagissent

Hormis Québec solidaire, qui a produit un bilan de la loi soulignant d'importantes lacunes et proposé des perspectives intéressantes, les réactions des formations politiques québécoises, interpellées à ce propos par le Collectif, ont été timides et, elles aussi, décevantes.

Le Parti québécois, nouvellement au pouvoir, s'est contenté de souligner les progrès accomplis durant la dernière décennie, et a admis qu'il reste encore bien du travail à faire tout en affirmant que le gouvernement allait revenir avec des propositions nouvelles pour lutter contre la pauvreté. De son côté, le Parti libéral a insisté sur ses « grandes réalisations » et en a profité pour écorcher le nouveau gouvernement. Pour sa part, la Coalition avenir Québec, qui appuyait certaines mesures portées par les mouvements sociaux comme l'arrêt du détournement des pensions alimentaires, l'abolition de la taxe santé et une politique en alphabétisation, a choisi de prioriser la création de la richesse et la réduction du gaspillage des fonds publics comme moyens pour combattre la pauvreté.

Toutes les formations politiques s'entendent donc sur l'importance de lutter contre la pauvreté. Qui est contre la vertu ? Toutefois, la joute partisane semble avoir pris, encore une fois, le dessus sur l'intérêt général. Pourtant, la pauvreté commande une collaboration véritable pour y mettre fin. Au-delà des autofélicitations et des accusations à l'endroit des autres formations, les partis devront, dans les prochains mois, laisser de côté leurs divergences et travailler ensemble à faire avancer le Québec. Certains se vantent de faire de la politique autrement ; d'autres se targuent de représenter des alternatives valables aux vieilles idées. Les occasions de juger la valeur de ces propos ne manqueront pas. De plus, si leur conviction à l'égard de la lutte à la pauvreté est si profonde, ils pourraient déjà s'inspirer des récriminations des mouvements sociaux québécois qui indiquent les injustices les plus flagrantes à réparer immédiatement.

Des injustices flagrantes

Quelques semaines avant le dixième anniversaire, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) déplorait le fait que cette loi n'avait pas empêché les gouvernements de prendre des décisions « étouffantes » pour les familles et dont le prix est payé plus chèrement par les femmes. De son côté, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) condamnait l'absence de mesures de lutte à la pauvreté, à l'exception d'un engagement insuffisant sur le plan du logement social, dans le premier budget Marceau.

(suite en page 3...)

Tournée : Saguenay-Lac-Saint-Jean... pages 2 et 3

Manifestation contre l'austérité... page 4

Communiqué : Pour éviter que le passé soit garant de l'avenir... page 5

Au Québec, 750 000 personnes ne couvrent pas leurs besoins de base

UN SCANDALE QU'ON NE PEUT PLUS IGNORER

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Remuer la majorité!

Les 28 et 29 novembre derniers, la tournée *Un SCANDALE qu'on ne plus ignorer* s'est arrêtée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces deux journées ont été fort remplies, avec des animations à Chicoutimi, Alma et Jonquière. Voici un bref retour sur ces journées.

Préjugés et société

Le tout a débuté à Chicoutimi en compagnie d'une quarantaine de membres de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR). Ils ont eu droit à la présentation de *Comme un autre regard*, un film portant sur les préjugés et les réalités de la pauvreté, réalisé par le Comité pour un Québec sans pauvreté Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des discussions qui ont suivi la projection, il ressort qu'il faut absolument cesser d'être muetTE par rapport aux préjugés, autant ceux que l'on porte que ceux portés

par les autres. Des questions essentielles ont également été mises de l'avant afin de déconstruire les préjugés : qu'est-ce que ça m'apporte de penser ainsi? Et surtout, qu'est-ce que ça nous apporte, comme société, de penser ainsi? Ces questions mettent sur la sellette l'enjeu du pouvoir, le pouvoir qui cible, qui exclut, qui divise et qui permet de dominer.

Secouer l'indifférence

En soirée, à Alma, cinq personnalités locales se sont prêtées au jeu *Sur la corde raide*. Ainsi, Camil Dion, directeur général du Centre de santé et de services sociaux Lac-Saint-Jean Est, Line Gaudreault, directrice régionale de TVCogeco, Claude Nicole, enseignant en techniques policières au Cégep d'Alma, et Sylvie Blackburn, vice-présidente régionale de la CSN, ont pu, pendant quelques heures, connaître le quotidien des personnes en situation de

pauvreté. Mario Perron, un militant de longue date d'Accès conditions vie, lui-même familier avec la pauvreté, y participait également.

Du jeu, les conclusions sont claires : vivre la pauvreté, c'est difficile et souvent triste; la pauvreté ne laisse aucune place aux imprévus; la dignité fait en sorte que certainEs préfèrent endurer la misère plutôt que de demander de l'aide à répétition; personne n'est à l'abri de la pauvreté. Dans l'assistance, plusieurs facteurs expliquant la pauvreté (comme l'augmentation sans bon sens du coût de la vie) et plusieurs solutions pour tendre vers son élimination (comme une amélioration des prestations d'aide sociale) ont été soulignés. Mais, c'est surtout la nécessité de rejoindre les personnes qui n'étaient pas présentes et à qui cela profiterait donc de connaître davantage la pauvreté et ses conséquences, notamment les éluEs, qui a retenu l'attention. En parler à son entourage, marteler des messages aux dirigeantEs, dépasser la charité, mettre de l'avant la débrouillardise des personnes en situation de pauvreté, mieux se réseauter dans la région, utiliser davantage les médias et débarquer directement dans les milieux qui ne participent pas à ce type d'activités : ce sont là les moyens qui ont été identifiés afin de secouer l'indifférence.

Remuer la majorité!

C'est finalement à Jonquière, en présence de 125 étudiantEs en techniques de travail social et d'une quinzaine d'autres personnes, que ce périple régional s'est terminé. L'animation portait principalement sur les préjugés et leurs effets sur les personnes en situation de pauvreté, en tant qu'individu et en tant que groupe. Pour lutter contre les préjugés,

(suite en page 3...)



(suite de la page 2...)

plusieurs causes ou groupes peuvent être inspirants et fournir des outils : pensons aux droits des femmes et à l'antiracisme, aux luttes des lesbiennes, gais, bisexuelEs et trans (GLBT) et à celles des étudiantEs, à la lutte contre l'intimidation et à celle pour démystifier les problèmes de santé mentale.

À la toute fin de l'avant-midi, une étudiante posa une question des plus légitimes : cette tournée ne colporte-t-elle pas des préjugés envers les plus riches ? « CertainEs d'entre eux ont travaillé fort », ajouta un autre. Si les personnes plus riches peuvent parfois faire l'objet de certains « préjugés », ces préjugés ne sont vraiment pas du même ordre que ceux subis par les plus pauvres : les plus riches ne subissent pas d'exclusion et sont loin de souffrir de la domination ; au contraire, ils en profitent en tant que groupe.

D'ailleurs, cette tournée ne les vise pas spécifiquement, comme elle ne vise pas non plus en priorité les personnes qui vivent la pauvreté : ces dernières savent trop bien de quoi il en retourne. Le but de la tournée est plutôt de remuer la grande majorité de la population, qui, si elle ne partage pas les conditions de vie des plus pauvres, fait quand même partie d'un



Laurence Lavoie et Mario Perron, du Comité pour un Québec sans pauvreté Saguenay-Lac-Saint-Jean, présentant une saynète aux étudiantEs du Cégep de Jonquière.

système dans lequel, malgré tous ses efforts, elle a beaucoup plus de chances de se retrouver en situation de pauvreté que du côté des plus riches. Une majorité qui, malheureusement,

demeure trop souvent indifférente ou passive. Au-delà du fait que la richesse est concentrée, cette inertie est peut-être le principal problème de notre époque.

Prochains arrêts de la tournée
Lanaudière : 28 janvier
Chaudière-Appalaches : 31 janvier

(suite de la page 1...)

L'R des centres de femmes du Québec a souligné la montée des inégalités, de même que la pauvreté plus grande des femmes qui touchaient en moyenne 67 % du salaire des hommes en 2009, comparativement à 70 % en 2001. L'inaction des gouvernements (comme dans le cas de la fin du détournement des pensions alimentaires pour enfants) et leur mutisme sur certains enjeux (la précarité de la retraite des femmes par exemple) ont entraîné des écarts grandissants « entre les riches et les pauvres et entre les hommes et les femmes », d'affirmer sa présidente, Angèle Laroche. La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO) a abondé dans le même sens, insistant sur le fait que près de 50 000 familles monoparentales, le plus souvent dirigées par une femme, ne parviennent toujours pas à couvrir leurs besoins de base.

Quant à lui, le Front de défense des non-syndiquéEs (FDNS) en a profité pour rappeler

que, comparativement aux autres provinces, le Québec tirait de l'arrière en ce qui a trait au salaire minimum, qui aurait dû atteindre 11,20 \$ l'heure en 2012. Ce reproche est partagé par Carolle Dubé, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) qui, par ailleurs, espérait des propositions fortes de la part des formations politiques. De son côté, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a publié une note montrant que le crédit d'impôt pour solidarité, présenté comme une mesure phare du *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015*, ne peut pas être considéré comme un véritable outil pour faire diminuer la pauvreté. Au mieux, il permet de compenser les impacts des récentes augmentations de tarifs en maintenant le pouvoir d'achat de certains ménages.

Finalement, le 17 décembre, des membres de Projet Genèse ont livré des paniers-cadeaux de Kraft Dinner et de nouilles Ramen aux ministres Agnès Maltais et Nicolas Marceau,

afin de leur expliquer ce que signifie vivre la pauvreté et de les pousser à mettre en place de véritables mesures pour lutter contre elle. Ils ont aussi insisté sur l'urgence d'augmenter les prestations d'aide sociale.

D'autres choix s'imposent

Les faits sont là : les décisions de la dernière décennie ont entraîné une pauvreté et des inégalités plus profondes. Quant aux préjugés, rien n'indique qu'ils sont moins tenaces qu'avant ; c'est plutôt le contraire. Alors que des institutions comme le Fonds monétaire international (FMI) reconnaissent s'être trompées parce que l'austérité a accentué la crise des finances publiques dans plusieurs nations au lieu de la résorber, certainEs continuent à proposer ou à réclamer que le Québec suive cette même voie. Il faut dire non à cette logique qui se traduit par quelques gagnantEs et une large majorité de perdantEs. D'autres choix s'imposent : il faut les rendre incontournables. 🌱

« C'EST ENCORE LES MÊMES
QUI VONT PAYER POUR UN
BUDGET D'AUSTÉRITÉ »

LE STATU QUO POUR LES
REDEVANCES MINIÈRES

HAUSSE DES TARIFS
D'ÉLECTRICITÉ

COMPRESSIONS
BUDGETAIRES

MAINTIEN DE LA
TAXE SANTÉ



MANIFESTATION

MERCREDI LE 30 JANVIER, À 11H30
COIN MCGILL COLLEGE & SHERBROOKE
À MONTRÉAL (MÉTRO MCGILL)

COALITION OPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

WWW.NONHAUSSES.ORG

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

Manifestons contre un budget pour les agences de cotation!

L'an dernier, ce sont plus de 50 000 familles qui ont été débranchées par Hydro-Québec. Pourtant, le Parti québécois a tout de même choisi d'aller de l'avant avec le projet libéral de hausse des tarifs d'électricité. N'est-il pas étonnant de voir qu'après la plus grande mobilisation sociale des dernières années, le nouveau gouvernement n'a pas saisi que nous réclamions un Québec plus juste et progressiste? En effet, celui-ci s'est empressé de reculer sur presque toutes ses promesses. Le retrait de la taxe santé, l'abolition de la hausse des tarifs d'électricité et la hausse des redevances minières sont autant de mesures promises qui sont absentes du premier budget péquiste. Plutôt que d'agir sur ce qui avait été promis, le gouvernement Marois a plutôt choisi de nous concocter un énième budget libéral sous le signe de compressions budgétaires et de mesures fiscales régressives.

Le printemps dernier nous l'aura montré : les mouvements populaires permettent des victoires concrètes. En effet, l'une des seules promesses que le Parti québécois aura respectées à la suite de son élection est l'annulation de la hausse des frais de scolarité. À nos yeux, il apparaît ainsi évident qu'il ne nous reste qu'une façon de faire en sorte que les péquistes reviennent sur leurs décisions de hausser les tarifs d'électricité, de maintenir la taxe santé ou d'imposer une indexation des frais de scolarité après le Sommet sur l'éducation : prendre la rue. C'est pourquoi la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics vous invite à venir rappeler au Parti québécois ses promesses. **Rendez-vous devant le bureau de Pauline Marois, coin McGill et Sherbrooke, le mercredi 30 janvier à 11 h 30!** Une soupe sera servie à la fin de la manifestation.

WWW.NONHAUSSES.ORG

Dixième anniversaire de l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* **Pour éviter que le passé soit garant de l'avenir**

Québec, 13 décembre 2012 – L'adoption unanime, il y a dix ans, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* par l'Assemblée nationale du Québec a été, pour les parlementaires, l'occasion d'annoncer leur volonté de changer les choses. En déposant aujourd'hui un bilan-synthèse de l'application – proprement déficiente – de cette loi, le Collectif pour un Québec sans pauvreté veut tirer des leçons afin d'éviter que, dans le domaine de la lutte à la pauvreté au Québec, le passé soit garant de l'avenir.

Des buts non atteints

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale institue une stratégie nationale qui, elle-même, poursuit cinq buts. Ces buts sont loin d'avoir été atteints. D'abord, les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté ne sont pas moins tenaces qu'il y a dix ans, aucune action majeure n'ayant été mise en place pour les contrer.

Ensuite, les personnes et les familles vivant la pauvreté n'ont pas vu leur situation économique changer de la même façon. En effet, de 2002 à 2009, le taux de pauvreté pris sous l'angle de la couverture des besoins de base n'a que très légèrement diminué, passant de 10,3 % à 9,5 %. « Ce qui a changé, ce sont les types de ménages les plus affectés par la pauvreté. Un plus grand nombre de familles couvrent maintenant leurs besoins d'un côté, mais, de l'autre, moins de personnes seules et de couples sans enfants y arrivent. Le problème n'a donc pas été réglé, il a seulement été déplacé », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. D'autre part, les inégalités socioéconomiques, qui nuisent à la cohésion sociale, ont augmenté. « Le pire ici, c'est que, par certaines mesures, l'action du gouvernement a participé à cet accroissement des écarts », de s'indigner M. Petitclerc.

En ce qui a trait à la participation des plus pauvres à la vie collective, force est de constater que, à part quelques exceptions notables, elle a été peu soutenue. Enfin, la solidarité qui devait mener à une lutte plus collective contre la pauvreté a peu été promue ou même défendue. « Pire encore, la fiscalité, qui était déjà affaiblie, l'est devenue encore plus durant cette période avec les baisses d'impôts et les hausses de taxes et de tarifs. Pourtant, la fiscalité demeure le meilleur moyen de redistribuer la richesse, et donc de rendre concrète la solidarité », d'ajouter M. Petitclerc.

Une lutte mal menée, une cible en voie d'être ratée

La loi enjoint au gouvernement de coordonner efficacement la lutte contre la pauvreté. Or, comme l'indiquait en 2011 le Vérificateur général du Québec (VGQ), aucune direction définie et permanente n'a été assurée. Conséquemment, le Québec est en voie de rater la cible qu'il s'était fixée, soit de figurer parmi les nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres en 2013. En effet, à partir des données disponibles, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) estime que le Québec tend à se situer non pas en tête, mais bien en milieu de peloton.

Des leçons à tirer

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale montre sans équivoque que sans réelle volonté politique, le succès d'une telle loi ne peut être que voeu pieux. Si les espoirs nourris par cette loi ont été fortement déçus, il n'en demeure pas moins que les parlementaires doivent tirer des leçons de l'expérience des dix dernières années.

Pour éviter que le passé soit garant de l'avenir

À la lecture des bilans déposés dans les dernières heures par les formations politiques, il est facile d'identifier les obstacles qui ont fait faire du surplace au Québec pendant dix ans : détournement idéologique de la lutte à la pauvreté, autopromotion partisane, analyse superficielle ou jovialiste. « Cela nous fait collectivement tourner en rond. L'élimination de la pauvreté commande une véritable collaboration entre toutes les formations politiques. C'est la seule façon d'en arriver à un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde », de conclure M. Petitclerc.

Note : Le bilan-synthèse du Collectif est disponible sur son site, au www.pauvrete.qc.ca. Un bilan détaillé de l'application de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sera déposé en mars 2013

La publication de *La Soupe au caillou* est rendue possible grâce à la contribution financière du Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO)



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca